

AUTO-EVALUATION SYNTHESE

TITRE

- Présence d'un titre
- Le titre ne paraphrase pas la problématique ou un document
- Le titre illustre clairement les enjeux du dossier

INTRODUCTION

- La phrase d'accroche ne fait pas référence à un élément extérieur au dossier ni ne démontre de subjectivité
- La phrase d'accroche est concise et pertinente
- Le dossier est présenté
- Un lien est fait entre la phrase d'accroche et la présentation du dossier
- La présentation du dossier n'est pas un catalogue
- La présentation du dossier ne rentre pas dans le détail des documents
- Le dossier est présenté selon un angle d'approche pertinent
- La problématique est présente
- La problématique ne s'éloigne pas de celle posée par le jury
- Si un plan est annoncé, il n'est pas allusif et thématique
- L'introduction ne dépasse pas 90 mots

STRUCTURE

- Les *topic sentences* ne sont pas des phrases d'accroche contextualisantes
- Les *Topic sentences* synthétisent la thèse développée dans la partie
- Les *Topic sentences* répondent à la problématique
- Les *Topic sentences* ne sont pas trop allusives mais denses en informations

REDACTION

- Le développement ne paraphrase pas les documents du dossier
- Le développement ne se fait pas sous la forme d'une liste mais d'idées articulées
- Il y a des transitions
- Les transitions ne sont pas artificielles et creuses
- Les transitions n'omettent pas de tirer une conclusion de la partie qui s'achève
- Les transitions ouvrent clairement sur la partie qui s'annonce sans en effet de répétition avec la topic sentence

- Il n'y a pas de recours abusif aux citations au détriment de la reformulation des idées ni de paraphrase
- Les parties sont équilibrées
- Les codes de rédaction sont respectés (un seul paragraphe pour l'introduction, pas de paragraphe séparé pour la topic sentence ou la transition, références aux documents...)

CONTENU

- Les documents ne sont pas justes mis côte à côte mais en perspective les uns par rapport aux autres
- Le développement ne se limite pas aux idées superficielles des documents
- Le contenu n'est pas trop allusif et ne nécessite pas de lire le dossier initial pour en comprendre les enjeux
- Les documents iconographiques ne sont pas utilisés de manière artificielle (traités et analysés, pas juste cités)
- La problématique n'est pas perdue de vue au profit d'une approche descriptive
- La réponse apportée correspond à la question posée avec efficacité
- Tous les documents sont utilisés
- Une référence systématique est faite aux documents dès qu'une idée est donnée

CONCLUSION

- La conclusion répond à la problématique
- La conclusion n'est pas seulement un résumé de la synthèse
- La conclusion ne fait pas appel des éléments de subjectivité ou extérieurs au dossier

POUR EVITER LES AUTRES MALUS

- Je n'ai introduit aucun élément de subjectivité
- Je n'ai utilisé aucune information extérieure au dossier
- J'ai pensé à indiquer le nombre de mots
- Ma synthèse n'excède pas 500 mots
- Ma synthèse n'excède pas 600 mots
- Ma synthèse n'est pas en deçà de 400 mots
- Ma synthèse n'est pas en deçà de 350 mots